



Ordre des diététistes  
nutritionnistes  
du Québec

# Politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion

Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec

2024



<b>Titre</b>	Politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion		
<b>Type</b>	Gouvernance		
<b>Date d'adoption</b>	17-02-2024	<b>Numéro de résolution</b>	CA-20240217-7.6
<b>Date d'entrée en vigueur</b>	17-02-2024	<b>Date de révision</b>	JJ MM AAAA
<b>Numéro de version</b>	1.0	<b>Codification</b>	
<b>Responsable de l'élaboration</b>	Direction générale		
<b>Responsable de la révision</b>	Comité de gouvernance et d'éthique		

## Table des matières

PRÉAMBULE .....	3
OBJECTIF.....	3
PORTÉE.....	3
DÉFINITIONS.....	3
1. PRINCIPES DIRECTEURS.....	4
1. INTÉGRATION DES VALEURS D'EDI .....	4
2. PLAN D'ACTION TRIENNAL.....	4
RÉFÉRENCES .....	4
JURIDIQUES.....	4
AUTRES.....	5
ANNEXES .....	5
RÉVISION .....	5
HISTORIQUE DES VERSIONS.....	5
LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES.....	5

## PRÉAMBULE

Dans le cadre de sa mission de protection du public et dans le contexte démographique de plus en plus diversifié de la profession et de la société, l'Ordre professionnel des diététistes nutritionnistes du Québec (« **ODNQ** ») s'engage à assurer le respect et la promotion des valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion (« **EDI** ») envers le public ainsi qu'au sein de ses membres, de son personnel, de ses instances, et de ses fonctions et services.

L'ODNQ a lancé diverses initiatives et projets pour promouvoir activement l'EDI au sein de la profession. Dans la continuité de ces démarches et dans le souci de renforcer ces actions, l'ODNQ officialise l'adoption de la présente politique intégrée.

## OBJECTIF

La présente politique a pour objectif :

- Affirmer l'engagement de l'ODNQ envers les valeurs d'EDI ainsi que planifier et structurer des actions favorisant ces valeurs.

## PORTÉE

La présente politique s'applique :

- Au public ;
- À toute personne membre de l'ODNQ ou souhaitant le devenir ;
- Au personnel de l'ODNQ ;
- Aux instances de l'ODNQ.

## DÉFINITIONS

« **Diversité** » : Différentes composantes démographiques des populations visées, telles que la diversité des genres et la diversité ethnoculturelle.

« **Équité** » : Stratégies et moyens mis en œuvre pour atteindre l'égalité, soit pour assurer des milieux et processus exempts de discrimination.

« **Inclusion** » : Stratégies et moyens mis en œuvre pour créer des environnements ouverts et respectueux qui permettent l'expression et l'intégration des diversités, le cas échéant.

## DESCRIPTION DE LA POLITIQUE

### 1. PRINCIPES DIRECTEURS

#### 1. INTÉGRATION DES VALEURS D'EDI

Les valeurs d'EDI sont intégrées dans les fonctions et processus visés, par exemple en compilant des données pertinentes, en adaptant ou en instaurant des mesures particulières ou en assurant la formation nécessaire.

Les processus visés incluent, sans s'y limiter :

- La gouvernance, soit :
  - Le conseil d'administration et ses comités ;
- La gestion, soit :
  - Les comités et groupes de travail ;
  - Les fournisseurs de services ;
- La prestation de services au public ;
- L'accès à la profession ;
- Le contrôle de la profession ;
  - La formation continue ;
  - L'inspection professionnelle ;
  - Le bureau du syndic ;
  - L'exercice illégal et usurpation de titre ;
- La prestation de services aux membres ;
  - Les Prix et distinctions ;
  - Les autres services et programmes ;
- Les communications.

## DESCRIPTION DES PROCÉDURES

### 2. PLAN D'ACTION TRIENNAL

En tenant compte de la portée et des processus visés, un plan comprenant des activités et des indicateurs est établi par les services concernés et approuvé par la direction générale. Ce plan est déposé au conseil d'administration, et un suivi annuel sur l'état d'avancement du plan est assuré par la direction générale.

## RÉFÉRENCES

### JURIDIQUES

Cette Politique est conforme aux lois et règlements en vigueur, notamment :

- *Charte des droits et libertés de la personne*, RLRQ, c. C-12. [En ligne](#).
- *Code civil du Québec*, RLRQ, c. CCQ-1991. [En ligne](#).
- *Code des professions*, RLRQ, c. C-26. [En ligne](#).

## AUTRES

- Office des professions du Québec. *Lignes directrices en matière de gouvernance*, 2019. [En ligne](#).
- Gouvernement du Québec. *Le racisme au Québec : tolérance zéro – Rapport du Groupe d’action contre le racisme*, 2020. [En ligne](#).

## ANNEXES

1. ODNQ - Groupe de travail sur le racisme en nutrition. *Plan d’action pour l’équité, la diversité et l’inclusion des minorités ethnoculturelles en nutrition*, 2019.

## RÉVISION

La Politique est révisée minimalement tous les 3 ans pour s'adapter à l'évolution sociétale de la population québécoise et de ses valeurs.

Les mises à jour seront communiquées à l'ensemble du personnel, et les personnes responsables désignées seront chargées de veiller à la conformité continue de l'organisation.

## HISTORIQUE DES VERSIONS

Numéro de version	Date d'adoption	Description des modifications	Numéro de résolution
1.0	17 02 2024	Version initiale	CA-20240217-7.6

## LIENS AVEC LES AUTRES POLITIQUES

À venir.